

Direction de la coopération pour le développement
Comité d'aide au développement

Groupe de travail du CAD sur les statistiques du financement du développement

POINT SUR LA NOTIFICATION STATISTIQUE AU CAD DES ORGANISATIONS MULTILATERALES, DES PAYS NON MEMBRES DU CAD ET DES FONDATIONS PRIVEES EN 2012

11-13 juin 2013, Centre de conférences de l'OCDE, Paris

La présente note à l'intention des membres fait le point sur l'état d'avancement des travaux visant à étendre la couverture et améliorer la qualité des données communiquées sur les apports de ressources par des fournisseurs d'aide ne faisant pas partie du CAD. Par souci de transparence, les membres sont invités à approuver sa déclassification.

Personnes à contacter : M. Willem Luijkx (willem.luijkx@oecd.org) ; Mme Julia Benn (julia.benn@oecd.org)

JT03342978

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

**POINT SUR LA NOTIFICATION STATISTIQUE AU CAD DES ORGANISATIONS
MULTILATÉRALES, DES PAYS NON MEMBRES DU CAD ET DES FONDATIONS PRIVÉES
EN 2012**

Introduction

1. Les statistiques du CAD sont destinées à permettre de dresser un tableau d'ensemble des apports d'aide. La présente note à l'intention des membres fait le point sur l'état d'avancement des travaux visant à étendre la couverture et à améliorer la qualité des données communiquées sur les apports de ressources par des fournisseurs d'aide ne faisant pas partie du CAD, dont les organisations multilatérales (voir la section A), les pays non membres du CAD (section B) et les fondations privées (section C). Le tableau 1 ci-dessous donne une vision générale des principales améliorations survenues en 2011 et 2012.

Tableau 1. Progrès accomplis dans la notification en 2011 et 2012

	Améliorations 2011			Améliorations 2012			Nombre total de notifications sur les questionnaires en 2012		
	Organisations multilatérales	Pays non membres du CAD	Fondations privées	Organisations multilatérales	Pays non membres du CAD	Fondations privées	Organisations multilatérales	Pays non membres du CAD	Fondations privées
Nouvelle notification au niveau agréé (CAD)	1	1			1		5	18	
Nouvelle notification au niveau des activités (SNPC)	6	1		2	2		26	4	1
Nouvelle notification sur les plans de dépenses (EPD)				2			20		
Elargissement du champ couvert par les données		1		4		1			
Amélioration considérable des données				3					
Examen du codage sectoriel et de la fourniture de données plus détaillées	1		1	1					
Sollicitation auprès de nouveaux organismes/pays en vue d'une notification	1	1	1						

2. **Par souci de transparence, les membres sont invités à approuver la déclassification de la présente note. (La déclassification est requise pour que la note puisse être postée sur le site web des statistiques du CAD).**

Section A : Organisations multilatérales

A1. Vue d'ensemble de la notification statistique au CAD des organisations multilatérales

3. Le Secrétariat s'attache à obtenir une notification au niveau des activités selon le format SNPC de la part des organisations dont les dépenses financées sur le budget régulier dépassent 100 millions USD par an, en donnant la priorité aux plus importantes d'entre elles. Dans le cas des organismes importants mais dont les dépenses financées par le budget régulier sont inférieures à 100 millions USD, sera généralement visée la notification de données agrégées sous forme de tableaux du CAD.

4. Le tableau 2 ci-après présente la liste des organisations multilatérales qui ont communiqué en 2012 au Secrétariat du CAD des informations relatives à leurs apports d'aide de 2011. Comme on peut le constater, les statistiques du CAD incluent les sorties de capitaux des organisations multilatérales les plus importantes. La grande majorité d'entre elles communiquent des informations au niveau des activités en format SNPC.

A2. Principaux progrès réalisés au cours de l'année 2012

5. La coopération avec les organisations multilatérales dans le domaine des statistiques s'est poursuivie en 2012, essentiellement dans le cadre des travaux portant sur les apports n'entrant pas dans le champ de l'APD. Des réunions ont eu lieu avec la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement, la Banque mondiale (dont l'Agence multilatérale de garantie des investissements et la Société financière internationale), le Fonds monétaire international et le Fonds international de développement agricole. En plus des efforts permanents déployés dans le but de faciliter la notification en établissant une cartographie des classifications (secteurs, instruments financiers, par exemple), la possibilité d'élargir la couverture des notifications aux principaux fonds d'affectation spéciale administrés par des organismes multilatéraux, comme le Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ou à des fonds spéciaux créés à partir des recettes générées par les prêts accordés sur les ressources ordinaires des Banques, est également examinée.

Quatre organisations ont élargi le champ couvert par leurs activités de notification

6. **Banque africaine de développement (BAfD)** – La BAfD a commencé à fournir des informations sur les projets financés à partir du FEM et des fonds spéciaux suivants : le Fonds des pays à revenu intermédiaire de la BAfD, le Fonds spécial de secours de la BAfD, le Fonds spécial pour la préparation des projets d'infrastructure du NEPAD de la BAfD, la Facilité africaine de l'eau de la BAfD, le Fonds d'aide au secteur privé africain et la Facilité en faveur des États fragiles de la BAfD. La Banque a également étendu sa communication d'informations aux prises de participation.

7. **Banque asiatique de développement (BASD)** – La BASD a fourni pour la première fois des données sur son Fonds spécial d'assistance technique, mais leur mise en ligne est dans l'attente de la vérification, avec la BASD, du caractère multilatéral des fonds. Au nombre des améliorations figure la notification des codes-objet au niveau des engagements du SNPC. La Banque devrait prochainement communiquer des informations sur les projets financés par le Fonds pour l'environnement mondial.

8. **Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)** – La BERD a également commencé à communiquer des informations sur la mise en œuvre des projets financés par le FEM.

9. **Banque interaméricaine de développement (BIAD)** – La BIAD a communiqué, pour l'année 2011, des données au niveau des activités sur les sorties de fonds à partir des fonds d'affectation spéciale suivants : FEM, Fonds pour les technologies propres, Fonds stratégique pour le climat et Fonds fiduciaire du Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire.

Des données ont été reçues de la part d'une nouvelle organisation

10. **Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)** – Le PNUE, qui est l'une des principales agences de mise en œuvre du FEM, a commencé à communiquer des informations sur ses versements en lien avec le FEM en 2012. Des données au niveau des activités ont été incluses pour les projets approuvés par le FEM depuis 2005 et qui sont toujours en cours. Les approbations antérieures à 2005, et celles qui ont eu lieu depuis 2005 mais qui concernent des fonds déjà été entièrement versés, ont été exclues de la notification.

Une organisation a amélioré sa notification en passant du niveau global au niveau des activités

11. **Banque arabe pour le développement économique en Afrique (BADEA)** – La BADEA a communiqué des informations sur ses engagements et ses versements sous le format SNPC pour la première fois pour les apports de 2011 (les données sur les remboursements de principal continuent d’être fournies au niveau agrégé dans un fichier séparé).

Trois autres organisations ont considérablement amélioré leur notification

12. **Banque islamique de développement (BIsD)** – En 2012, la BIsD a pour la première fois communiqué des informations sous les codes-objet du SNPC et fourni de longues descriptions. La BIsD et le Secrétariat ont coopéré afin de préciser la notification des données et de faire en sorte que les données notifiées au CAD et dans le cadre du SNPC soient cohérentes.

13. **Office du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)** – Le format semi-agrégé sous lequel le UNHCR fournit ses données a été amélioré mais ne répond toujours pas à la présentation standard.

14. **Organisation mondiale de la santé (OMS)** – L’OMS a communiqué par le passé des informations sur la répartition géographique de ses activités au niveau régional, et a fourni pour la première fois des données au niveau des pays concernant les apports de 2011. Seules les données relatives à la Région des Amériques continuent d’être fournies à l’échelon régional.

Le codage sectoriel et la fourniture de données plus détaillées ont été examinés avec une organisation

15. **Fonds des Nations Unies pour l’enfance (UNICEF)** – Le Secrétariat a établi un codage sectoriel entre les codes mis à jour de l’UNICEF et les codes-objet du SNPC, qui sera appliqué à la notification de l’UNICEF à compter des apports de 2012.

Deux organismes ont commencé à communiquer des informations dans le cadre de l’Enquête sur les plans de dépenses (EPD)

16. En 2012, l’OMS et l’UNRWA ont communiqué pour la première fois des informations sur leurs dépenses à venir dans le cadre de l’Enquête de l’OCDE sur les plans de dépenses, et cinq organisations ont par ailleurs repris leurs activités de notification. Cette enquête établit un suivi des montants d’aide que recevront à l’avenir les pays en développement, mesurés en termes d’aide programmable par pays (APP).

17. À la fin de 2012, des données sur l’APP ont été sollicitées auprès de deux autres organisations multilatérales (le Fonds arabe pour le développement économique et social et le Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix) en vue de leur inclusion dans l’Enquête 2013 sur les plans de dépenses des donateurs.

A3. Principales difficultés en lien avec les données émanant des organisations multilatérales

18. Il convient d’améliorer le champ couvert par les données fournies par les institutions spécialisées et les fonds d’affectation spéciale des Nations Unies, ainsi que la précision des informations sectorielles

relatives à certains fonds et programmes des Nations Unies. Le Secrétariat collabore avec le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies à cet égard¹.

19. L'édition 2012 du *Rapport du CAD sur l'aide multilatérale* contient un examen des tendances récentes de la coopération multilatérale pour le développement. Elle étudie l'impact de la coopération multilatérale sur la fragmentation de l'aide, fait un tour d'horizon d'évaluations bilatérales et conjointes d'organismes multilatéraux, et expose des principes directeurs destinés à limiter la multiplication des canaux d'aide multilatéraux. Les travaux d'analyse menés dans le cadre de la rédaction de ce rapport dépendent de la qualité des informations communiquées par les membres sur les canaux d'acheminement et de celles fournies par les organisations multilatérales sur les dépenses financées sur leur budget régulier.

1. Le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies établit un rapport annuel du financement des activités opérationnelles pour le développement du système des Nations Unies et s'attache particulièrement à améliorer la cohérence avec les chiffres du CAD.

Tableau 2 : Notification des organismes multilatéraux au Secrétariat du CAD¹

Notification de 2012 concernant les apports de 2011

	Nom de l'organisme	Notification des engagements	Notification dans le cadre de l'EPD	Versements bruts (millions USD)	
				Apports à conditions libérales	Apports à conditions non libérales
1	BAfD	X	X	2,354.9	3,050.8
2	Fonds arabe	X		831.0	
3	BAfD	X	X	1,939.9	5,626.2
4	BADEA	X	X	96.0	
5	CDB	X	X	71.6	83.1
6	BERD	X			4,034.0
7	GAVI	X ²	X	819.4	
8	Secrétariat du FEM	X	X	734.2	
9	Fonds mondial	X	X	2,646.7	
10	BIAD	X	X	1,709.9	7,187.5
11	AIEA		X	70.2	
12	FIDA ³	X	X	627.1	48.9
13	SFI				4,733.0
14	Fonds fiduciaire du FMI assorti de conditions	X ²	X	1,454.9	
15	BISD ³	X	X	378.7	1,683.9
16	Protocole de Montréal		X	9.6	
17	FND	X		69.7	
18	OFID ⁴	X		293.1	613.2
19	OSCE	X ²		150.8	
20	ONUSIDA	X ²	X	265.5	
21	PNUD	X ²	X	705.7	
22	CEE-ONU	X ²		12.5	
23	PNUF (FEM)			44.0	
24	UNFPA	X ²	X	315.3	
25	UNHCR			441.3	
26	UNICEF	X ²	X	1,104.4	
27	UNPBF	X		62.1	
28	UNRWA	X ²	X	607.9	
29	PAM			344.9	
30	OMS	X ²	X	452.2	
31	Banque mondiale (IDA et BIRD)	X	X	11,909.1	15,971.0
Total				30,522.8	43,031.5

* Les organismes qui apparaissent en grisé notifient uniquement au niveau agrégé.

1. La notification de l'UE est examinée dans le document [DCD/DAC/STAT\(2013\)4](#) et n'est pas incluse dans le présent tableau.
2. Les engagements sont fixés comme égaux aux versements (sauf lorsque ces derniers sont négatifs, auquel cas les engagements sont fixés à 0).
3. Données du SNPC disponibles pour les engagements uniquement.
4. L'OFID a communiqué des informations dans le cadre de l'EPD en 2011, mais pas en 2012

Section B : Pays non membres du CAD

B1. Notification de la part d'apporteurs de financement du développement non membres du CAD

20. Dans le cadre de sa stratégie globale de coopération avec les principaux donneurs bilatéraux non membres du Comité, le CAD encourage ceux-ci à notifier leurs apports d'aide au Secrétariat. Si la communication d'informations sur ce sujet n'est pas obligatoire, il n'en reste pas moins que 22 donneurs bilatéraux non membres du CAD fournissent actuellement au Comité des données sur leurs apports d'APD. La plupart des pays fournissent des données agrégées mais sont incités à avoir recours au format convergé (comprenant les données du SNPC, le tableau CAD1 et la table de validation).

21. Dans le tableau 3 ci-après sont indiqués les versements nets d'APD émanant des pays non membres du CAD qui notifient actuellement leurs apports d'aide au Comité. Des informations plus détaillées, dont une ventilation de l'APD bilatérale et multilatérale de ces pays ainsi que le rapport APD/RNB qu'ils ont notifié, sont accessibles en ligne².

B2. Principaux progrès réalisés au cours de l'année 2012

Des données ont été reçues d'un nouveau pays

22. **Bulgarie** – En 2012, la Bulgarie a notifié pour la première fois les statistiques de son aide, relatives aux apports de 2010 et 2011, à l'OCDE. Tous les pays membres de l'UE communiquent désormais leurs statistiques à l'OCDE.

Deux pays ont amélioré leur notification en passant du niveau agrégé au niveau des activités

23. La notification sous le format du SNPC fait partie des règles du CAD en matière de notification statistique et fait l'objet d'une évaluation dans les examens d'adhésion au CAD. L'**Islande**, membre du CAD depuis mars 2013, et la **République tchèque**, membre depuis mai de la même année, ont commencé de notifier en 2012 en format SNPC sur les apports de 2011. Les deux pays doivent continuer d'améliorer leur notification, et notamment compléter les données fournies dans le cadre du SNPC en communiquant des données pour le tableau CAD1 et le tableau de validation, de manière à faciliter le traitement des données et à garantir leur cohérence. Ils ont toutefois franchi en 2012 une étape majeure en direction d'une plus grande transparence de leurs statistiques d'aide.

Pour la première fois, divers pays non membres du CAD ont été invités à communiquer des informations dans le cadre de l'Enquête sur les plans de dépenses (EPD)

24. À la fin de 2012, des pays non membres du CAD ont été invités à communiquer des données sur leur aide programmable par pays (APP) dans le cadre de l'Enquête 2013 sur les plans de dépenses.

B3. Principales difficultés en lien avec la coopération entre le Secrétariat et les pays non membres du CAD dans le domaine des statistiques

25. Dans le cadre de la coopération avec les pays non membres du CAD dans le domaine des statistiques, le Secrétariat contribue à la mise en place des systèmes de gestion de l'aide des donateurs et porte à la connaissance de ces derniers les concepts et les méthodologies de notification statistique en

2. Disponibles à l'adresse suivante : http://www.oecd.org/document/2/0,3746,en_2649_34447_41513218_1_1_1_1,00.html. is recognised

vigueur au sein du Comité. En 2012, des missions de coopération dans le domaine des statistiques ont été menées en Chine, en Turquie et aux Émirats arabes unis. Dans les Émirats, les débats ont porté essentiellement sur le financement du développement au-delà de l'aide.

Tableau 3 : Versements nets d'APD de pays non membres du CAD

Prix constants de 2011, millions USD

	2006	2007	2008	2009	2010	2011	Estimations provisoires 2012
Bulgarie					43.1	48.4	
Taipei chinois	609.6	565.5	454.8	442.9	405.8	381.2	
Chypre ¹	30.9	38.4	39.1	49.0	54.5	37.6	
République tchèque	216.7	209.5	244.9	225.8	243.8	250.5	240.0
Estonie	18.7	17.6	21.4	19.1	20.3	24.2	23.6
Hongrie	190.2	108.9	102.3	123.9	121.9	139.7	129.3
Islande ²	35.3	35.7	45.4	40.5	31.4	25.6	27.0
Israël ³	123.4	140.8	149.9	141.0	154.8	206.2	185.3
Koweït (KFAED)	187.7	121.1	296.0	238.1	224.3	144.5	
Latvia/Lettonie	14.0	17.4	22.8	22.6	16.6	19.2	
Liechtenstein		19.8	24.8	28.3	28.4	31.1	
Lituanie	29.8	52.4	50.0	39.0	39.1	51.7	
Malte				14.7	14.7	20.0	
Pologne	361.4	378.5	332.6	411.6	396.0	416.9	468.5
Roumanie			128.4	164.3	121.7	163.9	
Russie					515.8	479.0	
Arabie saoudite	2,406.0	1,706.0	5,203.4	3,374.4	3,706.9	5,094.9	1,327.5
République slovaque	79.2	79.5	92.7	76.9	78.7	86.0	83.0
Slovénie	54.7	59.3	67.4	71.1	62.1	62.8	61.2
Thaïlande	87.6	73.6	186.5	43.3	10.3	31.5	
Turquie	880.7	635.5	740.1	752.4	944.5	1,273.0	2,530.1
Émirats arabes unis	930.0	2,668.6	1,322.9	897.7	439.0	737.4	963.0
Total	6,255.9	6,928.0	9,525.3	7,176.5	7,673.6	9,725.1	6,038.7

* Les pays qui apparaissent en grisé notifient uniquement au niveau agrégé.

1. a. Note en bas de page de la Turquie : Les informations figurant dans ce document qui font référence à «Chypre» concernent la partie méridionale de l'île. Il n'y a pas d'autorité unique représentant à la fois les Chypriotes turcs et grecs sur l'île. La Turquie reconnaît la République Turque de Chypre Nord (RTCN). Jusqu'à ce qu'une solution durable et équitable soit trouvée dans le cadre des Nations Unies, la Turquie maintiendra sa position sur la «question chypriote».

1. b. Note en bas de page de tous les États de l'Union européenne membres de l'OCDE et de la Commission européenne : La République de Chypre est reconnue par tous les membres des Nations Unies sauf la Turquie. Les informations figurant dans ce document concernent la zone sous le contrôle effectif du gouvernement de la République de Chypre.

2. L'Islande est devenue membre du CAD en mars 2013.

3. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

Section C : Entités privées

26. La **Fondation Bill & Melinda Gates** a élargi sa notification pour inclure les données relatives au Global Development Program, en plus de celles concernant le Global Health Program. Les informations

sur les apports de 2009 et 2010 contenues dans la base de données ont également été remplacées par des données tenant compte du Global Development Program. Par ailleurs, des progrès considérables ont été accomplis pour ce qui est de la notification des catégories d'aide³. Fin 2012, la Fondation a été invitée à fournir des données sur l'APP en vue de leur inclusion dans l'Enquête 2013 sur les plans de dépenses.

27. Le Secrétariat souhaite que d'autres grandes fondations et ONG privées commencent à communiquer leurs données, de manière à mieux faire comprendre les activités qu'elles mènent et à accroître leur visibilité. La collaboration avec le **U.S. Foundation Center (FC)**, qui porte sur un large éventail de fondations, essentiellement des États-Unis, s'est poursuivie en 2012. Un **protocole d'accord est en cours d'élaboration**, visant à préciser les modalités d'un éventuel mécanisme d'échange de données entre le CAD et le FC, et à coordonner la présentation des données dans les publications statistiques et les systèmes en ligne de chacune de ces entités.

3. Pour des informations complémentaires sur les données statistiques notifiées au CAD par la Fondation Gates, veuillez vous référer au dossier d'actualité intitulé "*Statistical reporting by the Bill & Melinda Gates Foundation to the OECD DAC*" disponible à l'adresse suivante : http://www.oecd.org/document/45/0,3746,en_2649_37413_47526125_1_1_1_37413,00.html